

ISOLEMENT ET EXCLUSION DANS LE VIEILLISSEMENT

par Jean-Pierre Bultez *

En Europe, les citoyens vieillissent de plus en plus dans l'isolement.

Si l'isolement social n'entraîne pas forcément de sentiment de solitude, la solitude vécue ne conduit pas forcément non plus à de l'isolement social. Selon l'INSEE, si en 1960 dans l'Union Européenne 15 % des ménages se composaient d'une personne, en 1980, ce taux a doublé. En 1995, 28 % des ménages sont d'une personne, soit 41,9 millions. En 2025, 41 % seront des ménages d'une personne selon le scénario « individualiste », 28 % selon le scénario « familial ». C'est dire le changement complet qui s'opère dans la structure sociale. La spécificité du vieillissement des femmes, avec leur plus grande longévité et leur moindre remariage après le veuvage, conduit à trouver, dans la population des plus de 60 ans, une part grandissante de femmes vivant seules. Dans les grandes villes et mégapoles, cette évolution se marque encore plus avec l'avancée en âge (1).

Les causes de l'isolement

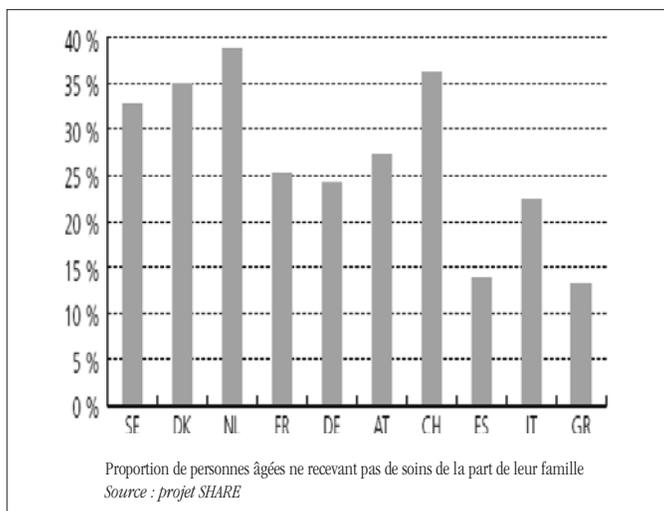
On considère que la sociabilité des personnes âgées décroît avec l'âge. Il est clair cependant que la chute des contacts est d'abord liée à la réduction du réseau professionnel, puis au rétrécissement du réseau relationnel : ce n'est pas l'âge qui, en soi, crée de l'isolement.

L'environnement familial et social reste une question de culture. Les liens familiaux sont le fruit de réalités culturelles, comme l'attestent les travaux concernant les fréquences de contact avec les enfants (2). L'analyse par pays des personnes ne recevant pas de soins de leurs enfants ou de leur famille illustre à la fois les contextes culturels et les ensembles institutionnels qui apportent plus ou moins de soutien aux personnes isolées.

* *Les Petits Frères des Pauvres*,
jeanpierre.bultez@
petitsfreres.asso.fr

(1) à Paris, les personnes de plus de 65 ans vivant seules sont 44 % et 59,8 % pour les personnes de 85 ans et plus (INSEE, 1999). À Tokyo, les plus de 65 ans vivant seuls sont 24,7 % et les plus de 85 ans vivant seuls restent à 23 %, fruit d'une autre vision de la place des aînés dans les familles.

(2) Projet SHARE,
(Survey of Health, Ageing and Retirement in Europe)
www.share-project.org





Les ressources modestes entravent les capacités de rompre l'isolement. Selon Eurostat 2003, les personnes de plus de 65 ans, seules, qui ont un risque de pauvreté, représentent 27 % pour la France et 79 % pour l'Irlande, l'UE (à 15) étant à 29 %. Le taux de pauvreté en France, pour les femmes seules, atteignait 23 % en 2001. Être exclu des modes de vie habituels contribue à creuser l'isolement (3).

Les problèmes de santé, de handicaps et de dépendances contribuent à un « retrait » social, aussi bien avec les entourages familiaux qu'avec ses voisins. Si l'on peut observer des situations de fortes mobilisations des entourages quand les dépendances s'accroissent, force est de souligner que l'entrée en institution est aussi un moment charnière dans la développement de l'isolement. Les types d'aide apportés contribuent parfois eux-mêmes à l'isolement (4).

L'opinion publique reste peu attirée par les questions du vieillissement. Parmi les causes prioritaires aux yeux des Français, l'aide aux personnes âgées n'est citée que par 21 % des personnes, et réapparaît dans l'aide aux malades de longue durée pour 26 % (sondage 2004) (5).

L'enjeu est bien celui de l'exclusion de toute une partie de la population. L'isolement est à la fois une conséquence et une cause de l'exclusion. Aussi, les politiques publiques qui cherchent à réduire l'exclusion en général contribuent-elles à combattre l'isolement et la marginalisation des personnes. C'est donc sous cet angle là que peuvent être abordés les éléments-clefs de ce combat pour construire une « société pour tous les âges » et éviter la « guerre des âges ».

Adapter les environnements

Les expériences nombreuses d'habitat collectif, de mini-résidences pour que les personnes restent dans « leur quartier », sont de réels encouragements pour que se maintiennent des liens avec tous ceux que l'on a connus. Le maintien dans le logement est souvent un cauchemar quand le risque de vente par le propriétaire se profile. Il convient donc de sécuriser les personnes dans un environnement ou des parcours résidentiels.

En matière de mobilité et d'accessibilité, il faut s'adapter aux capacités des personnes et « tout organiser pour pouvoir sortir », car vivre dans son quartier ou son village est essentiel. Les logements en rez-de-chaussée, le maintien des commerces de proximité, les ouvertures en été et le dimanche des lieux d'accueil collectifs, comme les « cafés sociaux », la vie associative locale sont autant de soutiens.

L'aménagement du territoire manque de vision prospective quant au vieillissement de la population : quand on ferme une école, une trésorerie, une poste, quand on supprime une ligne de car,

(3) En France, la question du « minimum vieillesse » adéquat prend toute sa place quand on voit que les femmes allocataires de plus de 75 ans sont très majoritairement seules, à plus de 80 % (Étude DRESS à fin 2003).

(4) La multiplicité des interventions et leur qualité professionnelle ne construisent pas forcément du lien social.

(5) Cette cause prioritaire est surtout citée par des personnes de plus de 65 ans, les moins de 35 ans privilégiant « l'aide et la protection de l'enfance » (2003). Cette faible attention ne signifie pas que l'opinion publique soit très éloignée des questions touchant les personnes âgées, à travers l'adaptation des logements, de meilleures retraites, des soins accessibles. Mais elle n'est pas prête, semble-t-il, à se mobiliser sur des sujets qui contribueraient réellement à rompre l'isolement.

c'est bien de l'isolement des personnes, voire de toute la communauté qu'il s'agit.

Des politiques publiques de prévention

■ L'Union européenne s'interroge sur les évolutions démographiques en Europe (6). Les nombreux programmes de l'UE ne devraient-ils pas interpeller sur la place des personnes âgées comme contributives (7) ? On y verrait plus clairement que les personnes âgées, de 60 à 100 ans, sont loin de constituer un groupe uniforme et que plusieurs tranches d'âge devraient être traitées en tant que telles (8).

Les outils institutionnels comme la Méthode Ouverte de Coordination (9) pourraient s'orienter vers les questions de prévention et intégrer largement les publics âgés dans leurs cibles, sans se focaliser exclusivement vers les questions de pensions et de coûts. Quant au plan d'action de l'ONU sur le vieillissement, appliqué à l'Europe en 2002, à Berlin, il apporte des éclairages, mais une revitalisation de la « journée internationale des personnes âgées » serait opportune.

■ Les États doivent garantir l'accès aux droits fondamentaux et les grandes institutions s'inquiéter de l'isolement. Il est urgent que les ressources minimales assurées aux aînés leur permettent un niveau de vie décent (10). L'emploi sera l'un des domaines prioritaires d'action en faveur des seniors, de même que la lutte contre toutes les exclusions et la politique sociale (11). L'ensemble de la politique fiscale demande à être relue dans le sens de mesures concourant à combattre l'isolement (12).

■ C'est dans la proximité qu'il faut structurer les services sociaux et d'aide à domicile, et à cet effet intensifier les lieux de coordination des aides, afin que la continuité des soins entre établissements et retours à domicile soit réelle (13). Des réponses comme la télé-assistance ou les services polyvalents (le 115 en France), s'ils travaillent en réseau, contribueront positivement à éviter les catastrophes en direction des publics âgés et isolés. Les structures d'accueil alternatives, d'hébergement temporaire constituent des réponses de proximité adaptées aux situations, sans déraciner les personnes de leurs environnements et attaches. Des réseaux d'accueil en familles agréées peuvent aussi apporter de nouvelles solidarités locales. En milieu rural, des services itinérants sont à maintenir comme un service public. Plus globalement, c'est en stimulant la vie associative et le bénévolat que se densifieront les réseaux de solidarité de proximité.

■ Les élus municipaux, s'ils ont à cœur de bien connaître les situations des habitants, doivent aussi contribuer à revitaliser les liens entre les générations dans les quartiers, entre écoles et maisons de retraites, clubs d'activité, conseils de quartiers associant des

(6) L'UE vient de lancer une large consultation sur les changements et leurs conséquences, le livre vert « Face aux changements démographiques, une nouvelle solidarité entre générations ». Voir http://europa.eu.int/yourvoice/consultations/index_fr.htm

(7) À l'image du « *mainstreaming* » du « genre » mis en place depuis 20 ans.

(8) La seule approche des personnes âgées sous l'angle de la discrimination apparaît bien réductrice.

(9) Stratégie de Lisbonne lancée en mars 2000.

(10) Tous les États de l'UE ne disposent pas de systèmes comparables.

(11) Il manque des indicateurs pour permettre aux institutions sociales l'élaboration de politiques de prévention de l'isolement.

(12) Transmission des patrimoines, accueil des personnes âgées dans leurs familles, ...

(13) Les professionnels intervenant à domicile sont témoins de l'isolement des personnes et doivent être entendus.



anciens... Le sentiment d'appartenance reste, en effet, le cœur de la dynamique de cohésion sociale. Les appels à l'expression des aînés ne sont pas que de l'électoralisme. Les actions de prévention et de veille (avec les réseaux associatifs) en matière de contextes climatiques ou de risques environnementaux (14) permettraient de repérer et de rassurer les personnes isolées.

Relations et représentations

La sphère familiale peut encore adapter ses attitudes à l'égard des personnes âgées. Le rôle des grands-parents est central quant à la transmission des savoirs et des cultures. Il faut les y aider. De même, le rôle des « aidants » est à magnifier et soutenir. Par exemple, s'occuper d'un parent proche ne peut s'envisager que dans de bonnes conditions contractuelles avec les employeurs et les institutions (15).

La société civile enfin est concernée et « bouge » pour peu qu'elle soit informée. Le travail des ONG est essentiel sur ce plan, dans le maillage de proximité et la mobilisation de tous. L'action des Églises et communautés religieuses aussi ne peut que prendre en compte cette montée de l'isolement social.

Les « voisinages » malmenés lors de la canicule deviennent des acteurs « à part entière », qu'il faut stimuler et soutenir (16). De même, les moyens de communication moderne comme la téléphonie, la visiophonie, Internet, les lignes d'écoutes (7 jours sur 7) contribueront à tisser des « réseaux » de soutien et de fraternité.

Dans des sociétés de communication, où les représentations comptent beaucoup, la lutte contre l'âgisme est devenue essentielle. La représentation des personnes retraitées et âgées est devenue un enjeu de société, tant au point de vue de ce qu'elles sont et donnent à voir, qu'en tant que citoyennes à part entière. Ainsi, une valorisation des personnes, de leurs parcours de vie, des cultures qu'elles ont construites et traversées, créera de la cohésion sociale. Des outils existent à cet effet comme les récits de vie, les expositions sur les générations, les productions culturelles des personnes âgées, les « cafés mémoire » où les générations se mêlent,... mais il faut intensifier ce courant qui crée de l'unité.

Combattre l'isolement est un enjeu capital dans des sociétés de performance et de réussite. Il s'agit de restituer à chaque personne une place et un rôle dans la société, quel que soit son âge. À tous les âges, ne devrait-on pas pouvoir répondre positivement à la question : « si je suis vieux ou vieille, sans grande autonomie, y aura-t-il quelqu'un pour m'accompagner dans ma fin de vie, en me sentant aimé(e) ? ».

Jean-Pierre Bultez

(14) Hiver très rigoureux, canicule, risques chimiques, air pollué.

(15) Un « congé pour soin », permettant un aménagement du temps de travail, devrait pouvoir être négocié sur la base d'un « cadre » clair.

(16) L'expérience des « voisins-tuteurs » à Paris montre des pistes nouvelles pour retrouver des appartenances entre voisins.